



NOTRE POLITIQUE RSE

Depuis l'ouverture, en 1991, le parc a sans cesse évolué.

Aujourd'hui, le parc, c'est :

- le plus grand parc de miniatures d'Europe : 5 hectares dont 1,5 de mers
- la forme de la France, et la même orientation
- 117 monuments, 2 000 maquettes (villages, monuments, et mises en scènes miniatures)
- 24 attractions et expériences ludiques,
- 4 km de voies ferrées, 16 trains miniatures, 30 bateaux, 60 000 personnages
- 150 paysages représentés et 20 000 arbres et arbustes.

Motivé par la volonté d'agir de manière responsable et pérenne, à l'instar de la Compagnie des Alpes à laquelle il appartient, le parc s'engage dans une démarche de développement durable visant la réduction de son empreinte carbone, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'adaptation de ses activités aux effets du changement climatique, la prévention des discriminations, la santé/sécurité au travail et la création d'emplois locaux. Cette démarche englobe l'ensemble de l'offre proposée à ses visiteurs : attractions, restauration, espaces verts, boutiques, événements...

L'engagement dans cette démarche est un gage de progrès et de pérennité dans le cadre d'une croissance partagée par l'entreprise, ses collaborateurs, ses clients, ses partenaires et plus largement le territoire et la société civile dans lesquels les activités du parc s'intègrent.

Ainsi, France Miniature s'engage à :

- Atteindre le « Net Zéro Carbone » sur ses émissions directes (scope 1 et 2) d'ici 2030
- Privilégier les fournisseurs ayant une démarche de réduction de leur empreinte carbone cohérente avec les Accords de Paris
- Développer une stratégie d'adaptation au changement climatique
- N'avoir recours qu'à de l'électricité renouvelable
- Mesurer son utilisation de la ressource en eau et limiter ses prélèvements au juste nécessaire
- Trier l'ensemble des déchets produits et identifier des filières de valorisation pertinentes
- Développer et protéger la biodiversité du parc, notamment via la conception et la gestion de ses espaces verts et bleus
- N'utiliser aucun produit phytosanitaire
- Soutenir les fournisseurs nationaux et locaux (moins de 200 km)
- Favoriser l'achat de produits locaux et durables dans son offre de restauration
- Assurer des règles de sécurité au travail à un très haut niveau (équipements, consignes...) ainsi que des règles d'hygiène et de santé au travail
- Assurer le bien-être au travail des salariés
- Prévenir toute forme de discrimination et respecter le principe d'égalité

Cette politique de développement durable fait l'objet d'une diffusion auprès des salariés, des visiteurs, des fournisseurs et sous-traitants de France Miniature.

Le 8 juillet 2024

Claire VEDRINNE
Directrice d'Exploitation de France Miniature